

L'équipement matériel des
classes de
PERFECTIONNEMENT

par
G. GAUDIN

Les problèmes matériels conditionnent le fonctionnement des classes de perfectionnement — comme aussi celui des classes de transition. Refuser des crédits spéciaux pour les équiper, c'est les mettre dans l'impossibilité d'utiliser une pédagogie moderne, c'est condamner ces classes à une pédagogie de verbalisme et d'immobilité, c'est saboter le travail de ceux qui les ont créées. De ce sabotage, tous les responsables ne sont pas conscients, car ils apprécient mal le type d'activités des élèves de ces classes, et s'imaginent de bonne foi qu'elles peuvent fonctionner comme toutes les classes avec des tableaux, de la craie, des livres scolaires, des cahiers et bien sûr... de la salive de maître... D'ailleurs quelles classes peuvent bien fonctionner ainsi?

Nous voudrions « ouvrir les yeux » à ces aveugles (municipalités, administrateurs ou directeurs d'école) et les mettre devant leurs responsabilités. Nous pensons que les instituteurs de ces classes doivent réagir énergiquement contre la situation misérable qui leur est faite et trouver les moyens de forcer ce blocus financier qui les paralyse trop souvent. Beaucoup, devant cette situation misérable, ont écouté leur générosité naturelle et ont participé « de leurs deniers », souvent de façon importante, à l'acquisition du matériel indispensable. Nous les admirons, mais nous estimons préférable d'agir collectivement pour obtenir des conditions de travail décentes et le matériel indispensable. Car un matériel de travail nouveau est nécessaire pour œuvrer dans la ligne tracée par les instructions officielles d'août 1964, et le tableau noir et la craie n'y sauraient suffire.

Les manuels scolaires habituels sont la plupart du temps inutilisables par

nos élèves : l'enseignement étant d'autant plus efficace que les « discours » du maître y sont restreints.

Il faut arriver à admettre qu'une pédagogie « rénovée » suppose un matériel « rénové ».

QUEL EST CE MATERIEL NECESSAIRE ?

En établir une liste complète est difficile, car il varie en fonction de la population de la classe, de ses caractéristiques et de ses responsabilités et aussi... de la richesse de la commune. Nous préférons en proposer une liste minimum qui permettra aux responsables de ces classes d'avoir une idée précise de leurs besoins.

Ce matériel se partage en deux catégories distinctes, qui feront appel d'ailleurs à des modes de financement distincts :

- matériel d'équipement
- matériel de fonctionnement.

1^o. LE MATERIEL D'EQUIPEMENT

Ce matériel dure de nombreuses années. On n'a pas à le renouveler à chaque rentrée scolaire. Il doit être obtenu grâce à des crédits spéciaux à la classe de département, demandés à la municipalité dont dépend l'école. Ce sont des crédits d'équipement.

Il est préférable d'en faire la demande par l'intermédiaire du directeur, mais si celui-ci s'y refuse, il ne faut pas hésiter à les demander directement au responsable communal des questions d'enseignement. Ils seront souvent prélevés sur les crédits Barangé quand ils existent ou sur un autre chapitre, si ceux-ci ont été détournés de leur destination primitive. Il est indispensable, à ce titre, que vous fournissiez à la commune, joint à votre demande, un plan d'équipement chiffré qui lui permettra d'apprécier l'uti-

lisation que vous voulez faire des crédits demandés, et leur échelonnement dans le temps.

Un plan étalé sur trois ans nous paraît raisonnable.

Si les résistances sont grandes, étalez-le sur cinq ans, mais en aucun cas il vous faut accepter de travailler « avec rien ».

Si le refus est total, voyez votre inspecteur primaire, munissez-vous de vos « instructions officielles » et demandez-lui de défendre vos conditions de travail.

Ce matériel d'équipement doit être pris en charge par l'instituteur de la classe ; il doit donc ouvrir un cahier d'inventaire sur lequel seront inscrits les divers matériels achetés, signé par le directeur et l'instituteur. Ainsi chacun prend ses responsabilités, et c'est important en cas de mutation du directeur ou de l'instituteur.

Nous vous proposons une liste type de matériel d'équipement minimum à acquérir en trois ans, la numérotation qui précède chaque article indiquant son degré d'urgence (1^{re} année, 2^e année, 3^e année).

A) Matériel pour l'apprentissage du français

- 1) 1 limographe complet (qui peut d'ailleurs être fabriqué à bon compte),
- 1) 15 boîtes enseignantes,
- 1) 1 série bandes enseignantes de français (CP et CE),
- 2) 1 devis K d'imprimerie (avec une casse Freinet supplémentaire),
- 2) 1 fichier autocorrectif orthographe (CE),
- 3) 2 dictionnaires en images,
- 3) 1 choix albums du père Castor et albums d'Enfants CEL.

B) Un matériel pour l'apprentissage du calcul

- 1) 30 bandes enseignantes « atelier de calcul »,

1) monnaies et billets factices (atelier des achats),

1) 10 catalogues Manufrance,

1) 1 mètre ruban métallique,

1) 1 pendule murale ou réveil (atelier du temps),

1) 1 matériel Herbinière-Lebert (constellation de 1 à 10),

1) 5 séries cahiers d'opérations auto-correctifs n°s 1 à 7,

2) 1 balance avec série de poids (atelier des pesées),

2) 1 mètre pliant,

2) 2 matériels Cuisenaire,

2) 1 série bandes enseignantes de calcul (CP-CE), des n°s de 1 à 30.

3) 1 sablier,

3) 1 série mesures de capacité,

3) 1 matériel Diénès,

C) *Un matériel de travaux manuels*

1) 1 filcoupeur (découpage du bois),

1) 1 matériel à linogravure,

2) 1 petit outillage : marteau, tenailles, pince, étau, serre-joints, ciseaux longs, agrafeuse, perceuse,

2) scie égoïne, scie à métaux.

D) *Un matériel de documentation*

1) 1 choix d'une centaine de BT (choises en fonction du niveau de la classe),

1) 1 abonnement BTJ,

1) 1 abonnement *Art Enfantin*,

1) 1 bibliothèque de spécimens de livres scolaires de niveau CP et CE (gratuit),

1) 1 stock de vieux livres scolaires désaffectés et de revues (pour découpage),

2) 1 choix d'une vingtaine de SBT,

3) 5 disques,

3) 1 électrophone,

E) *Un matériel d'éducation physique*

1) ballons,

1) tapis,

2) corde,

2) chronomètre,

2) tambourins,

3) métronome.

Cette liste type d'équipement est à modifier sensiblement en fonction de l'âge des élèves. Dans une classe d'initiation ou d'attente, il faudra y adjoindre un matériel sensoriel à choisir dans les catalogues pour maternelles, et supprimer celui qui s'adresse à des enfants plus âgés ayant acquis la lecture (fichiers, bandes, outillage).

2° LE MATERIEL DE FONCTIONNEMENT

Ce matériel est un matériel consommable. Il s'épuise à l'usage et doit être renouvelé périodiquement. Il est à réclamer sur les crédits alloués normalement à l'école. Dans beaucoup de communes urbaines, les municipalités fixent aux directeurs d'écoles un chiffre de crédit maximum par élève, à ne pas dépasser, qui oscille la plupart du temps entre 18 et 25 F. 20 F par élève de classe de perfectionnement donnent 300 F annuels pour une classe de 15 élèves. C'est sur cette base approximative que l'instituteur établira un deuxième devis prévisionnel justifiant ses dépenses de fonctionnement.

Voici une liste de fournitures habituellement consommées en classe de perfectionnement et dont le renouvellement est nécessaire chaque année.

Papiers :

à écrire (cahiers divers, carnets),
d'imprimerie (environ 8 000 feuilles 13,5 × 21, 2 000 feuilles 21 × 27),
de dessin,

de travaux manuels (éclat, crépon, cristal, transparent, calque).

Cartons : de différentes épaisseurs.

Lino : on peut souvent avoir des chutes à bon marché.

Contreplaqué : (chutes aussi, à bon marché).

Crayons :

à billes (1 jeu de 6 couleurs),

noirs (15),

couleur (3 boîtes de 12),

feutres (1 jeu de 12 avec recharges),
crayolor (2 boîtes).

Peintures : en poudre (14 sachets de
100 g + 1 pot de 500 g de blanc).

Pinceaux : une vingtaine.

Encres :

d'imprimerie (4 tubes couleurs variées)

à limographe (4 tubes couleurs variées).

Terre glaise : 5 kg.

Un bidon vernis incolore.

Essence : 5 litres.

Savon spécial.

Vous en commanderez les quantités conciliables avec les crédits dont vous disposez, ayant par ailleurs la possibilité d'en compléter l'insuffisance par les sommes que la coopérative de votre classe ou de l'école voudra bien accepter d'y consacrer.

L'établissement de cette liste nous a obligé à écarter bien des objets ou livres utiles en classe de perfectionnement. Mais il fallait faire un choix limitatif. Nous pensons par ailleurs que les résultats atteints au bout de trois ans dans une classe de perfectionnement utilisant la pédagogie Freinet, tant dans le domaine du comportement et du caractère que dans celui de l'acquisition des connaissances de base, justifieront que le maître présente à l'achèvement de ce premier plan d'équipement un deuxième plan faisant appel à un appareillage audiovisuel, coûteux et fragile, mais dont il s'avère à l'expérience que les enfants de classe de perfectionnement peuvent faire le plus grand profit. Magnétophone, appareil photo, caméra, télévision ne sont pas des outils de luxe. Ils aiguissent l'intelligence de nos enfants, ils leur permettent de s'exprimer et de se réaliser par des voies nouvelles, qui sont celles de l'avenir. Pourquoi les en priverions-nous ?

G. GAUDIN

CORRESPONDANCES SCOLAIRES

Je vous signale que j'ai en ce moment en provenance de l'Afrique du Nord, un certain nombre de demandes que je n'ai pu satisfaire.

J'ai donc, à la disposition de ceux qui veulent correspondre avec :

1° l'Algérie

1 cl. de CM2 (ou de FE) de 22 g + 11 f

1 cl. de CM-FE de 14 g + 20 f

1 cl. de CM2 FE de 35 g (13-14 ans)

2° la Tunisie

1 cl. de CM2 de 25 g + 15 f

1 cl. de CM2 de 25 g + 15 f

1 cl. de CM2 de 20 g + 9 f

1 cl. de CE2-CM1 de 36 g

1 cl. de CM2 de 4 g + 27 f

3° le Maroc

1 cl. de CM2 ou FE de f de 13 à 15 ans

4° le Canada

1 cl. de CM1 de 32 g (lettres seulement)

Si vous êtes intéressés par l'une de ces classes faites la demande le plus rapidement possible à :

DAVIAULT Lucien, 83 - Gonfaron.

*
* *

M^{me} Chastellière, Ecole Croix-Rouge, Avignon, prévient les équipes d'échange n° B13, H61, K11, P47 de ne plus la compter dans les équipes.

*
* *

Le calendrier des stages nationaux des Centres d'Entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) a paru.

Il comprend la liste des stages de perfectionnement et des stages de formation prévus pour le premier trimestre 1967.

Ecrire au Bureau des stages CEMEA, 55, rue Saint-Placide, Paris 6^e. tél. 222-23-59.